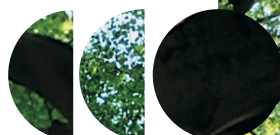


Améliorer le profil ESG de vos investissements à haut rendement

60 seconds with the
fund manager*

* 60 secondes avec le gérant



AVRIL 2023

Communication publicitaire



**Thomas
Joret**



**Vincent
Compiègne**



**Jean-Claude
Tamvakis**



**Nicolas
Jullien**

60 SECONDS WITH THE FUND MANAGER

(1) Nous ne prenons en compte que les secteurs qui ne sont pas exclus par la « Candriam Exclusion Policy ». Ce document peut être consulté sur <https://www.candriam.fr/fr/professional/market-insights/sri-publications/>.

(2) L'analyse ESG décrite ci-dessus pour les obligations est appliquée à au moins 90 % des investissements de la stratégie à l'exclusion des dépôts, des liquidités et des dérivés sur indices.

(3) Pour de plus amples détails sur notre politique de dialogue et de vote, veuillez-vous référer à nos documents de référence se trouvant sur notre site internet.

Pour l'équipe de gestion de la stratégie Global High Yield, constituée de Thomas Joret, Senior High Yield Fund Manager, Jean-Claude Tamvakis, Senior Fund Manager, Senior Credit Analyst High Yield, et Nicolas Jullien, CFA, Head of High Yield & Credit Arbitrage, associé leur 20 ans d'expertise en investissement en obligations à Haut Rendement avec celle de l'analyse ESG (Environnementale, Sociale & Gouvernance), représentée par Vincent Compiègne, Deputy Global Head of ESG Investments & Research, peut s'avérer un véritable générateur de sur-performance sur le long terme.

Pourquoi avez-vous lancé une stratégie en investissement durable en obligations à haut rendement ?

Nous pensons qu'une prise de conscience croissante de certaines questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) a eu lieu au sein de la communauté des investisseurs, dont certains membres tournent désormais le dos aux objectifs purement financiers pour s'intéresser à l'impact des facteurs ESG.

Dans notre univers, celui du marché du haut rendement, nous pensons que la gouvernance joue un rôle important au moment de l'évaluation des émetteurs, et il s'agit même d'un élément décisif de notre processus d'investissement depuis le lancement de notre toute première stratégie à haut rendement en 1999. En lançant cette nouvelle stratégie, nous avons voulu faire un pas de plus en intégrant des facteurs environnementaux et sociaux à notre processus d'investissement.

Depuis plus de 20 ans, Candriam est un pionnier de l'investissement durable et du haut rendement.

L'association des deux équipes permet d'intégrer les facteurs ESG à chaque étape du processus d'investissement.

Quelle est l'approche de votre stratégie ESG⁽¹⁾ ?

Notre approche repose sur une recherche fondamentale et financière complète de chaque émetteur, associée à un style de gestion actif et de fortes convictions, afin de profiter des inefficiences du marché du haut rendement. Notre processus de sélection obligataire repose sur l'analyse de leurs fondamentaux et donne priorité aux titres de notation supérieure (BB-B). Nous cherchons des sociétés de qualité aux fondamentaux robustes dans les secteurs résistants, les activités de niche et parmi les influenceurs des cours. Nous excluons les valeurs financières, car nous les pensons trop sensibles aux questions politiques et réglementaires, et nous leur préférons les créances d'entreprises, sensibles aux risques opérationnels.

Nous associons notre philosophie du haut rendement à une analyse ESG⁽²⁾ n'acceptant que les émetteurs considérés comme « Best-in-Class », c'est-à-dire, que pour un secteur donné, nous excluons les 30% de valeurs les plus risquées selon notre analyse ESG. Nous croyons à l'engagement actif et à la responsabilité et nous entretenons un dialogue continu⁽³⁾ et croissant avec ces sociétés.



Comment fonctionne l'analyse ESG ?

Notre équipe interne d'analyse ESG établit des scores ESG selon une méthode exclusive, qui détermine la qualité des émetteurs du point de vue ESG. Pour définir notre univers investissable, chaque émetteur est évalué selon une analyse normative, une exclusion des entreprises qui ne respectent pas les 10 Principes du Pacte Mondial des Nations Unies, ainsi que celles dont les activités sont controversées telles que l'armement, le tabac, le charbon thermique et les autres activités que nous considérons non durables et double approche exclusive :

- parties prenantes : c'est-à-dire qui analyse la capacité des sociétés à mettre en place une stratégie favorisant les bonnes pratiques ESG aux niveaux opérationnel et managérial.
- activités économiques de l'entreprise : c'est-à-dire qui identifie les entreprises les plus avancées pour apporter des solutions aux grands défis du développement durable (changement climatique, surexploitation des ressources, évolution démographique...).

Ces scores ESG fondent sur la capacité des sociétés à créer de la valeur par l'intégration de facteurs ESG de durabilité dans leurs processus managériaux financiers et d'exploitation.

Notre objectif est d'investir dans les émetteurs ayant l'impact positif le plus important sur la société, c'est-à-dire les entreprises recourant aux meilleures pratiques ESG et contribuant le plus à l'économie, à l'environnement et à la société.

Nous intégrons ensuite les critères extra-financiers à notre analyse de crédit en utilisant, par exemple, notre analyse ESG macro interne pour évaluer l'exposition de la firme aux principaux défis de durabilité et mesurer sa capacité à prendre en compte les intérêts des actionnaires dans sa stratégie à long terme. Sa manière de tenir compte des actionnaires influe sur notre processus de recommandation et donc sur notre évaluation de la valeur relative de ses obligations par rapport à celles de ses pairs.

Pourquoi investir dans des obligations d'investissement durable ?

Le raisonnement derrière l'investissement durable est simple, mais puissant : les activités d'une société sont sources à la fois d'opportunités et de risques. Cependant, elles ne peuvent pas toutes être pleinement

évaluées uniquement à l'aide de données financières traditionnelles. C'est là qu'entre en jeu l'analyse ESG.

Les obligations ont un rapport risque-rendement asymétrique, avec un potentiel haussier limité, mais un potentiel baissier considérable, notamment en raison du risque de dégradation de leur notation financière («downgrade»). L'analyse des questions ESG est importante si la totalité de l'éventail de risques pouvant affecter la capacité de l'émetteur à rembourser ses dettes est bien comprise. De mauvaises pratiques ESG peuvent mener à des inefficiences, à des perturbations opérationnelles, à des litiges et à une détérioration de la réputation, susceptible d'impacter la capacité de l'émetteur à rembourser ses dettes.

À qui convient cette stratégie ?

Il devient clair qu'un nombre croissant d'investisseurs placent leurs considérations d'ordre ESG au cœur de leurs décisions d'investissement.

Les stratégies ESG fournissent aux investisseurs une approche de placement différente. Au-delà des critères purement financiers, les stratégies ESG procurent aux investisseurs d'autres critères sur lesquels évaluer la responsabilité et la durabilité d'une entreprise. Pour un investisseur institutionnel recherchant un moyen durable et responsable d'investir dans le long terme, les stratégies ESG de haut rendement peuvent donc constituer une solution.

Cette stratégie séduit les investisseurs qui ont appliqué des critères ESG à leurs portefeuilles d'actions et souhaitent faire de même avec leurs portefeuilles d'obligations. Elle répond particulièrement aux besoins des investisseurs opérant dans des juridictions où ils doivent rendre compte de l'impact de leur investissement durable. Cette obligation existe déjà dans certains pays et devrait se diffuser en raison de l'accord de Paris sur le changement climatique. Les investisseurs subissent en outre une pression croissante de la société civile pour qu'ils divulguent et réduisent leur impact carbone.

Cette stratégie surperformera-t-elle les stratégies d'obligations à haut rendement ?

La performance est elle aussi, bien sûr, une question essentielle pour les investisseurs. La stratégie de haut rendement de Candriam intègre l'alpha de notre méthode de sélection selon des critères ESG et celui de notre processus d'analyse des fondamentaux.

Notre objectif est d'obtenir le niveau de rendement des marchés tout en améliorant le profil ESG du portefeuille. La performance de la stratégie dépendra en grande

partie des comportements de marché, de manière similaire aux stratégies plus traditionnelles. Par exemple, à tout moment, c'est le secteur des activités minières qui peut fortement surperformer les autres secteurs. Notre stratégie, qui exclut de nombreuses sociétés minières, est alors susceptible de sous-performer. Mais nous pensons qu'avec le temps, l'impact de la bonne gouvernance, et la prise de conscience par les entreprises de leur impact sur la société leur permettront de surperformer.

Les principaux risques de la stratégie sont :

- **Risque de perte en capital**
- **Risque lié à l'investissement ESG**
- **Risque lié aux actions**
- **Risque de taux d'intérêt**
- **Risque de crédit**
- **Risque de change**
- **Risque de liquidité**
- **Risque lié aux instruments financiers dérivés**
- **Risque de contrepartie**
- **Risque lié aux pays émergents**
- **Risque lié à des facteurs externes**

Risque lié à l'investissement ESG : Les objectifs extra-financiers présentés dans ce document reposent sur la réalisation d'hypothèses émises par Candriam. Ces hypothèses sont émises selon des modèles de notation ESG propres à Candriam dont la mise en œuvre nécessite l'accès à diverses données quantitatives et qualitatives, en fonction du secteur et des activités exactes d'une entreprise donnée. La disponibilité, la qualité et la fiabilité de ces données peuvent varier, et donc impacter les notes ESG de Candriam. Pour plus d'informations sur le risque d'investissement ESG, veuillez-vous référer aux Transparency Codes ou au prospectus s'il s'agit d'un fonds.



Ce document commercial est publié pour information uniquement, il ne constitue pas une offre d'achat ou de vente d'instruments financiers, ni un conseil en investissement et ne confirme aucune transaction, sauf convention contraire expresse. Bien que Candriam sélectionne soigneusement les données et sources utilisées, des erreurs ou omissions ne peuvent pas être exclues a priori. Candriam ne peut être tenue responsable de dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation de ce document. Les droits de propriété intellectuelle de Candriam doivent être respectés à tout moment; le contenu de ce document ne peut être reproduit sans accord écrit préalable. Candriam recommande aux investisseurs de consulter sur son site www.candriam.com les informations clés pour l'investisseur, le prospectus et tout autre information pertinente avant d'investir dans un de ses fonds y inclue la valeur liquidative des fonds. Ces informations sont disponibles en anglais ou dans une langue nationale pour chaque pays où le fonds est autorisé à la commercialisation.